

DAG-CT
Secteur Achats – Marchés – Gestion des biens
Pôle juridique Marchés
Dossier suivi par : Maïssa BADRI
Date : 16/04/2026

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Travaux de réfection des
locaux de la CAF des
Bouches-du-Rhône.

Cahier des clauses techniques particulières Lot n° 3 Menuiserie intérieure - Mobilier

MAPA n°

202616

I – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

1.1. Présentation

Les prestations dues comprennent les travaux de menuiserie, de cloisons et de faux plafond décrits, mais aussi toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement.

Les prestations sont réalisées dans le cadre de travaux de réfection des locaux de la C.A.F. des B.D.R., que ce soit le Siège Social, les Maisons Sociales de Marseille et du Département.

1.2. Généralités

L'entreprise doit se conformer strictement aux matériaux, aux finitions, aux aspects, épaisseurs et localisations prévus dans le présent C.C.T.P., aux spécifications et aux instructions du Maître d'Ouvrage.

Tous les travaux sont soignés et sont exécutés par des ouvriers qualifiés, conformément aux règlements et règles de l'art ; tous les travaux sont exécutés à la satisfaction du Maître d'Ouvrage.

1.2.1. Travaux en site occupé

- Ces dispositions concernent tous les chantiers qui sont exécutés à l'intérieur de locaux et de sites occupés.
- Avant démarrage des travaux, un planning d'intervention est établi en accord avec les occupants.
- Pendant les travaux :
 - Les zones de travaux sont interdites physiquement au public.
 - Les accès aux autres zones des bâtiments sont laissés libres en permanence.
 - Il n'est utilisé que du matériel insonorisé.
 - Les coupures de fluides électricité, etc... ne sont effectuées qu'après accord des occupants, si cela est indispensable, ces coupures doivent se faire en dehors des heures ouvrables.
- Après travaux :
 - Le chantier est parfaitement nettoyé.

1.2.2. Sécurité du chantier

L'entreprise doit assurer la sécurité générale sur chantier.

À savoir :

- signalisation des échafaudages,
- Protection contre les chutes d'objets,
- Mise en place et entretien de garde-corps partout où il y a risques de chutes à l'intérieur du chantier,
- La création d'accès dégagés entretenus et signalés,
- Cette liste n'est pas limitative.

1.2.3. Hygiène et sécurité

L'entreprise met en place les installations nécessaires à l'hygiène et à la sécurité de son personnel conformément aux règles en vigueur.

L'entreprise met en place pour la durée du chantier, la base vie et logistique pour les personnels de chantier.

Ces installations viennent en complément d'éventuelles facilités accordées par le maître d'ouvrage.

1.2.4. Échafaudages

L'entreprise met en place les échafaudages et levages nécessaires à ses travaux.

1.2.5. Précautions particulières

L'entreprise prend toutes les précautions nécessaires pour l'exécution de travaux en locaux habités. De plus, les limites de prestations impliquent des précautions et protections de zones existantes conservées qui ne sont pas refaites dans le cadre de ce marché.

Les nettoyages, si nécessaire, de ces zones sont effectués soigneusement à l'avancement du chantier et quotidiennement si nécessaire ou à la demande du Maître d'Ouvrage.

1.2.6. Dossier des ouvrages exécutés

Dans les 30 jours qui suivent la réception des travaux, l'entreprise doit remettre son D.O.E. en 2 exemplaires dont 1 reproductible.

Ce dossier est constitué par les documents suivants :

- plan de recollement,
- fiche technique des matériels
- notice de fonctionnement
- notice d'entretien
- tous documents annexes permettant la compréhension du bâtiment.

1.2.7. Nettoyage et protections

Le titulaire doit tous les nettoyages résultant et occasionnés par sa présence et ses travaux, ainsi que les nettoyages et balayages des locaux avant exécution des travaux, objet du présent marché. Ces travaux de nettoyage peuvent être demandés à plusieurs reprises en fonction de l'achèvement des travaux et chaque fois que le Maître d'œuvre le juge nécessaire.

En fin de travaux, l'Entrepreneur a à sa charge un nettoyage général de tous les locaux où il est intervenu, avec enlèvement des déchets et gravois en dehors du chantier et mise en décharge. Il est précisé à l'Entrepreneur que les travaux de nettoyage doivent être soignés.

Avant lancement des nettoyages sur des supports fragiles, le titulaire doit effectuer des essais, utiliser des méthodes ou employer des produits de nettoyage sur des prototypes.

1.3. Nature et qualité des matériaux

Les travaux, objets du présent lot sont exécutés conformément aux clauses et conditions générales des documents ci-après en vigueur à la date de remise des offres, à savoir :

- les documents techniques applicables aux travaux de plafonds suspendus,
- les Normes Françaises homologuées (NF),
- le REEF édité par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et en particulier aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques (CCT) et du Cahier des Clauses Spéciales (CCS) des :
 - norme NF P 68-203-1 Travaux de mise en œuvre – Plafonds suspendus (Référence DTU 58.1 – CCT),
 - NF P 68-203-2 Travaux de mise en œuvre – Plafonds suspendus – Marchés privés (Référence DTU 58.1-CCS).
- Les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail,
- Le code de la construction et de l'habitation, livre 1 dispositions générales, titre 2 sécurité et protection des immeubles, chapitre 3 protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public articles L. 123.1 à L. 123.2, articles R.123.1 à R.123.55 (arrêtés du 23 mars 1965 et du 25 juin 1980 et suivants),

- Le guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie (cahier du CSTB n° 206),
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
 - NF P 23.101 Menuiserie en bois – Terminologie,
 - NF P 23.305 Spécifications Techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois,
- pour menuiseries bois intérieures :
 - NF P 23.300 dimensions des vantaux en portes intérieures,
 - NF P 23.301 Blocs-portes palières – Caractéristiques générales,
 - NF P 23.302 Portes planes intérieures en bois – Caractéristiques générales,
 - NF P 23.303 Portes planes intérieures de communication en bois – Spécifications,
 - NF P 23.304 Portes planes intérieures palières en bois – Spécifications,
 - P 23.444 portes de cave.
- pour ouvrages bois :
 - Panneaux à base de bois :
 - NF EN 324.1 Détermination des dimensions des panneaux – Partie 1 : Détermination de l'épaisseur, de la largeur et de la longueur (indice de classement : B 51.240.1),
 - NF EN 324.2 Détermination des dimensions des panneaux – Partie 2 : Détermination de l'équerrage, et de la rectitude des bords (indice de classement : B 51.240.2),
 - NF EN 316 Panneaux de fibres de bois – Définition, classification et symboles (indice de classement : B 54.050),
 - CE EN 622-5 tableau 6 CTB AIR+ E1 Panneaux MDF hydrofuge
 - Panneaux de particules :
 - NF B 54.100 Définition – Classification – Désignation,
 - NF EN 309 Définition et Classification (indice de classement : B 54.101),
 - NF B 54.110 Caractéristiques dimensionnelles.
- pour quincaillerie pour le bâtiment :
 - NF EN 1670 Résistance à la corrosion – Prescriptions et méthodes d'essai (indice de classement : P 26.433).
- Le REEF édité par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et en particulier aux prescriptions des Cahiers des Clauses Techniques (CCT) et Cahiers des Clauses Spéciales (CCS) des :
 - Charpente et escalier en bois :
 - Norme NF P 21.203.1 (référence DTU 3.1 – CCT),
 - Norme NF P 21.203.1/A1 (référence DTU n° 31.1 – CCT – Amendement A1),
 - Norme NF P 21.203.2 Marchés privés (référence DTU 31.1 – CCS)
 - Ouvrages de fermeture pour baies libres :
 - Norme NF P 25.201.1 et amendement 1 NF P 25.201.1/A1 (référence DTU 34.1 – CCT)
 - Norme NF 25.201.2 Marchés privés (référence DTU 34.1 - CCS)

- DTU 36.1 Menuiserie en bois (CCT, Erratum au CCT, Modificatif n° 1, CCS Annexe commune aux DTU 36.1/37.1, Erratum à l'annexe commune).

- Les documents techniques applicables aux travaux de plâtrerie et de cloisons sèches,
- Les normes françaises homologuées (NF),
- Les normes du Ministère de l'Éducation Nationale,
- Le REEF édité par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et en particulier aux prescriptions des Cahiers des Clauses Techniques (CCT) et Cahiers des Clauses Spéciales (CCS) des :
 - Parois et murs en maçonnerie de petits éléments :
 - Norme NF P 10.202.1 (référence DTU 20.1 – CCT),
 - Norme NF P 10.202.2 (référence DTU 20.1 – RC),
 - Norme NF P 10.202.3 (référence DTU 20.1 – Guide)
 - Norme NF P 18.210 Murs en béton branché (référence DTU 23.1 – CCT).
 - Enduits intérieurs en plâtre :
 - Norme NF P 71.201.1 (référence DTU 25.1 – CC),
 - Norme NF P 71.201.2 Marchés privés (référence DTU 25.1 – CCS),
 - Norme NF P 71.202 plafonds constitués par un enduit armé en plâtre (référence DTU 25.221 – CC)
 - Norme NF P 72.201 plafonds fixés : plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse (référence DTU 25.222 – CC),
 - Norme NF P 68.202 plafonds suspendus en éléments de terre cuite (référence DTU 25.231 – CC),
 - Norme NF P 68.201 Plafonds suspendus : plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues (référence DTU 25.232 – CC).
 - Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre :
 - Norme NF P 72.202.1 Exécution des cloisons en carreaux de plâtre (référence DTU 25.31 – CCT),
 - Norme NF P 72.202.2 Exécution des cloisons en carreaux de plâtre – Marchés privés (référence DTU 25.31 – CCS),
 - Norme P 72.202.3 Exécution des cloisons en carreaux de plâtre (référence DTU 25.31 – Mémento).
 - Ouvrages en plaques de parement en plâtre à faces cartonnées :
 - Norme NF 72.203.1 (référence DTU 25.41 – CC),
 - Norme NF P 72.203.2 Marchés privés (référence DTU 25.41 – CCS).
 - Ouvrage de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre isolant :
 - Norme NF P 72.204.1 (Référence DTU 25.42 – CCT),
 - Norme NF P 72.204.2 Marchés privés (Référence DTU 25.42 – CCS),
 - Mise en œuvre des plafonds en staff :
 - Norme NF P 73.201.1 (Référence DTU 25.51 – CCT),
 - Norme NF P 73.201.2 Marchés privés (Référence DTU 25.51 – CCS).

L'entrepreneur doit la fourniture de tous les matériaux et le matériel nécessaire à leur mise en œuvre ainsi que tous les transports et manutentions diverses.

Il est également dû, tous les travaux annexes nécessaires à la parfaite tenue et finition des ouvrages.

1.4. Consistance des travaux

L'entrepreneur doit les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages. Il doit la vérification de l'ossature et des matériaux choisis conformément aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolations thermique et acoustique.

L'entrepreneur doit la fourniture de tous les matériaux et le matériel nécessaire aux travaux de plafonds suspendus ainsi que tous les transports et manutentions diverses.

Il est également dû, tous les travaux annexes nécessaires à la parfaite tenue et finition des ouvrages, ainsi que l'enlèvement des gravois, déchets, débris et emballages de l'entrepreneur.

Le matériel, les produits et matériaux énumérés dans le présent CCTP ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur comportement au feu, leur aspect ou leurs qualités. L'entrepreneur qui envisage de proposer des produits équivalents doit répondre impérativement à la solution de base, faute de quoi sa proposition ne peut être retenue. Il peut faire sa proposition en joignant une annexe à son offre et en fournissant en même temps, les avis techniques, procès-verbaux d'essais au feu et des échantillons pour justifier de l'équivalence des produits proposés. Sa variante doit tenir compte de toutes les modifications apportées par cette dernière au projet.

1.4.1. Assemblage des pièces de menuiseries

L'étude des assemblages est particulièrement soignée, assurant une finition des ensembles aussi parfaite que possible.

Les dimensions exactes des ouvrages à réaliser doivent tenir compte de la nature des façades prévues aux plans et documents d'appel d'offres, et en particulier, pour les tolérances de clair, d'alignement, de fabrication et de mise en œuvre des éléments.

1.4.2. Réservations

Les réservations sont précisées en temps voulu aux entreprises concernées. L'entrepreneur du présent lot doit vérifier si la position et les dimensions des réservations sont conformes.

Tous les ouvrages de fixation sont à la charge du présent lot.

La prestation de chaque article comportera l'ensemble des calfeutrements par moulures à profils simples et de même matériau que celui constituant les ensembles.

1.4.3. Choix des matériaux

Le matériel, les produits et matériaux énumérés dans le présent CCTP ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur aspect ou leurs qualités. L'entrepreneur qui envisage de poser des produits équivalents doit clairement le préciser dans son devis estimatif et doit fournir en même temps, les avis techniques, et des échantillons pour justifier de leur équivalence. Tout produit ne faisant pas l'objet d'un avis technique ou n'étant pas couvert par une assurance ne peut être retenu.

1.4.4. Indépendance des ensembles

Les dispositifs de fixation et de maintien des ensembles (douilles, pattes, équerres, etc) dus au présent lot sont étudiés pour assurer la parfaite tenue des ouvrages.

Un dispositif de désolidarisation est prévu à tous les endroits nécessaires et en particulier en sous face des poutres et planchers, évitant toute répercussion du « travail » de l'ossature (dilatations, températures, flèches, etc ...) sur les ensembles demandés à ce lot.

1.4.5. Prescriptions particulières

L'entreprise candidate doit inclure dans son offre, tous les éléments non portés au présent CCTP nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits.

Le traçage au sol des cloisonnements est effectué par le titulaire en ce qui concerne ses prestations. Les percements d'ouvrages sont également à sa charge s'il n'a pas transmis ses plans de réservations en temps utile à l'entreprise intéressée.

L'entrepreneur doit en outre se rendre compte sur place de l'état des lieux et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux.

1.4.6. Nature et traitements des bois de menuiseries

Tous les bois utilisés sont conformes aux spécifications de la décision n° A 2.76 du GPEM/TP donnant les spécifications sur l'utilisation des bois suivant les normes en vigueur.

Toutes les menuiseries sont soigneusement poncées.

Tous les bois sont préalablement traités aux produits fongicides et insecticides.

1.4.7. Limite des prestations

L'entrepreneur doit :

- L'approvisionnement et le montage des matériaux,
- Le traçage d'implantation des distributions intérieures,
- Les profilés plastiques des pièces humides, le calicotage et enduisage des joints suivant la prescription de l'agrément C.S.T.B.,
- Le repérage des réservations électriques et l'incorporation des fourreaux,
- Les réservations demandées par les autres corps d'état,
- Les bouchements de trous, raccords et calfeutrements liés à l'exécution de ses propres ouvrages,
- La pose et le scellement des huisseries, cadres, lisses et poteaux bois d'about de cloisons prévus dans ces ouvrages,
- Le traitement des angles saillants par arêtes métalliques,
- Toutes les finitions nécessaires permettant d'assurer l'achèvement complet de la prestation,
- Les échafaudages et protections nécessaires.
- L'enlèvement de l'ensemble de ses déchets de chantier y compris mise en décharge (démolition, dépose, déconditionnement, chutes...) quel qu'ils soient et suivre les procédures de traitement de ces derniers conformément à la charte chantier à faible impact environnemental.
- Le nettoyage en cours de chantier et à la fin de sa prestation.

1.4.8 Huisseries

Les entretoises et barres d'écartement des huisseries ne doivent être enlevées qu'après le montage des cloisons et l'enduit plâtre. Enlèvement à la charge du titulaire.

1.4.9 – Huisseries pour cloisons en carreaux de plâtre

La mise en œuvre et le dimensionnement des huisseries métalliques ou bois est conforme à la norme P 72.202. 3. Exécution des cloisons en carreaux de plâtre (référence DTU 25.31 – Mémento), chapitre 3.

1.4.10 – Quincaillerie

La quincaillerie et les ferrages sont de première qualité (label NF Q exigé) de type robuste tenant compte du poids et des dimensions des vantaux et sont protégés contre la corrosion soit par nature (acier inoxydable), soit par traitement à la charge du titulaire et sont choisis par le Maître d'œuvre

sur présentation d'échantillons et procès-verbaux NF et FEU. Ils bénéficient d'une garantie décennale.

Les coffres à larder sont conformes à la norme NF P 26.414. Ils sont réversibles sans démontage, conçus avec le ½ tour bombé afin de favoriser la bonne fermeture en réduisant les bruits et chocs. Axe à 50 mm. Ils sont pourvus de trous de passage de vis de fixation des béquilles afin d'effectuer leur montage par vis traversantes. Ils comportent des ressorts de fouillot renforcés afin d'assurer un bon maintien des béquilles. Décor têtes, suivant la finition des portes et finition des béquilles.

Les fermetures anti-paniques sont conformes à la norme NF P 26.315. Elles sont de type PUSH, réversibles sans démontage, à cylindre à profil européen, pourvues d'un pêne autobloquant interdisant son crochetable. La barre de manœuvre est sans possibilité de bras de levier afin d'éviter ce type de vandalisme. La gamme comporte les modèles avec PV feu.

Les cylindres sont de type européens, à clés réversibles brevetées permettant ainsi le contrôle de la reproduction des clés, pour les portes extérieures et zones sensibles, à clés non brevetées pour les autres serrures.

Les fermes portes sont de type extra plat (38 mm d'épaisseur) à bras anti-vandalisme. Les butoirs sont intégrés dans les bras à glissière. Réglage des 2 temps de fermeture, par vis séparées. Sur les portes extérieures le modèle est conçu pour résister « aux coups de vent » (modèle avec frein à l'ouverture). Ils sont tous adaptés à la taille, au poids et aux exigences feu des vantaux. (PV CSTB à fournir impérativement).

Toutes les pièces de quincaillerie telles que pattes à scellement, équerres, fourrures, etc... sont prévues galvanisées.

Le positionnement des ferrages est conçu pour permettre la continuité des joints étanchéité, en outre des réglages sont prévus pour permettre le rattrapage des jeux éventuels entre ouvrant et dormant. La compression des joints doit conserver dans le temps le classement AEV exigé. Paumelles suivant dimensions et poids des vantaux. Toutes les fermetures sont prévues avec 3 points de condamnation minimum. L'assistance technique du fabricant des ferrages peut être demandée.

Les organes de manœuvre (béquilles, etc.) situés à l'extérieur ne doivent pas gêner l'occultation des baies par volet roulant.

Toutes les serrures employées doivent avoir le label de qualité NF Q. Un tableau de combinaisons des serrures concernant toutes les ouvertures est établi par l'entreprise. Il est présenté pour accord au Maître d'œuvre. L'entrepreneur titulaire doit prévoir la mise en conformité de ses serrures avec ce tableau.

Il est prévu un jeu de trois clés par serrure, l'entrepreneur est responsable des clés pendant toute la durée du chantier. Il est prévu la fourniture de cylindres provisoires pour la durée des travaux.

La conception de l'organigramme des clés est à la charge du titulaire. Il est étudié en collaboration avec les maîtrises d'ouvrage, d'œuvre concernées par la fourniture de cylindres. L'assistance du fabricant peut être sollicitée.

***Note :** la quincaillerie référencée au présent CCTP a été définie suivant les catalogues « Normbau », « Vachette », « Bricard », « Ferco ».*

1.4.11 – Huisserie et bâtis bois

Les huisseries et bâtis sont en pin massif du nord pour portes normales et en bois dur massif pour portes coupe feu et acoustiques.

Ils sont fabriqués :

- Faces rabotées,

- Assemblage à recouvrement,
- Arêtes chanfreinées.

Sauf indications contraires dans le chapitre « équipement des portes », les huisseries et bâtis sont munis de pastilles anti-bruit emboîtées.

Les pastilles adhésives sont refusées.

Les huisseries et bâtis sont à recouvrement sur murs en maçonnerie et cloisons. Elles sont de l'épaisseur du mur en cas de voile béton.

Les huisseries et bâtis font partie d'un bloc porte, si une caractéristique de tenue au feu, acoustique ou autre est demandée dans la description de la porte.

Les huisseries et bâtis sont prévus pour des portes à rive droite ou à recouvrement selon description de la porte.

Les huisseries et bâtis sont mis en place par le titulaire, dans les cas suivants :

- Fixation en maçonnerie par 3 pattes à scellement par poteaux et par 1 patte en traverse haute pour porte de largeur supérieure à 1.00 m.
- Fixation en cloison placostil par 4 points de vissage par montant dont 1 au pied et par 1 point en traverse haute si celle-ci dépasse 1 m.
- Fixation en cloison placopan par 3 points de vissage sur clavette bois par poteaux et par 1 point en traverse haute pour porte de largeur supérieure à 1.00 m.

Les huisseries et bâtis sont mis en place par le maçon en cas de voile béton. En ce cas :

- Fourniture des huisseries et bâtis, des accessoires et des mannequins de maintien.

1.4.12 – Huisserie et bâtis métalliques

Les huisseries et bâtis sont en acier de 15/10 mm d'épaisseur, recouvertes d'une laque polyester cuite au four et apte à recevoir les peintures usuelles du bâtiment. Les huisseries et bâtis sont à recouvrement sur murs en maçonnerie et cloisons.

Elles sont de l'épaisseur du mur en cas de voile béton.

Les huisseries et bâtis font partie d'un bloc porte, si une caractéristique de tenue au feu, acoustique ou autre est demandée dans la description de la porte.

Les huisseries et bâtis sont prévus pour des portes à rive droite ou à recouvrement selon description de la porte.

Sauf indications contraires dans le chapitre « équipement des portes » les huisseries et bâtis sont munis de pastilles antibruit emboîtées. Les pastilles adhésives sont refusées.

Les huisseries et bâtis sont mis en place par le titulaire, dans les cas suivants :

- Fixation en maçonnerie par 3 pattes à scellement par poteaux et par 1 patte en traverse haute pour porte de largeur supérieure à 1.00 m.
- Fixation en cloison placostil par 4 points de vissage par montant dont 1 au pied et par 1 point en traverse haute si celle-ci dépasse 1 m.
- Fixation en cloison placopan par 3 points de vissage sur clavette bois par poteaux et par 1 point en traverse haute pour porte de largeur supérieure à 1.00m.

Les huisseries et bâtis sont mis en place par le maçon en cas de voile béton ; La fourniture des huisseries et bâtis, des accessoires et des mannequins de maintien est à prévoir.

II – Description des ouvrages

2.1. Porte âme pleine

Les portes sont isoplanes à âme pleine, sans tenue au feu particulière.

Les portes battantes sont ferrées sur les huisseries par 4 paumelles de 110 mm à bouts ronds.

Les portes à double action sont ferrées avec 4 paumelles spéciales

Les portes à 2 vantaux de passage supérieur ou égal à 1.40 m sont tiercées de façon à assurer un vantail de 0.90 m de passage.

La description de l'huisserie est donnée à l'article « huisserie » mais celle-ci est issue d'un bloc porte du commerce ayant un procès-verbal du CSTB correspondant à la qualité de la porte demandée au CCTP.

(Voir articles 1.4.12 et 13).

2.1.1 – Porte plane âme pleine 0.90 – Huisserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,90 m
- Huisserie : Bois à recouvrement

2.1.2 – Porte plane âme pleine 0.90 – Huisserie métallique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,90 m
- Huisserie : métallique

2.1.3 – Porte plane âme pleine 0.80 – Huisserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,80 m
- Huisserie : Bois à recouvrement

2.1.4 – Porte plane âme pleine 0.80 – Huisserie métallique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,80 m
- Huisserie : Métallique

2.1.5 – Porte âme pleine 0.70 – Huisserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,70 m
- Huisserie : Bois à recouvrement

2.1.6 – Porte âme pleine 0.70 – Huisserie métallique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 0,70 m
- Huisserie : Métallique

2.1.7 – Porte âme pleine 1.40 – Huisserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 1.40
- Huisserie : Bois à recouvrement

2.1.8 – Porte âme pleine 1.40 – Huisserie métallique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Rives : Droites
- Parement : Isogil prépeint
- Passage : 1.40
- Huisserie : Métallique

2.1.9 – Plus-value pour performance acoustique 42dB

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Joint périphériques en caoutchouc fixés sur l'huisserie.
Joint en caoutchouc fixé sur le chant inférieur du battant.

2.2. Portes coupe-feu battantes

Les portes sont isoplanes à âme pleine conforme à la norme NFP 23502 assurant un degré coupe-feu et pare flamme 1/2H.

Le degré coupe-feu ou pare flamme exigé est indiqué dans la description de l'article.

Les portes battantes sont ferrées sur les huisseries par 4 paumelles de 110 mm à bouts ronds.

Les portes à 2 vantaux de passage inférieur ou égal à 1.40 m sont tiercées de façon à assurer un vantail de 0.90 m de passage.

Toutes les portes reliées au SSI sont en outre, coupe-feu D.A.S. conformément la norme NFS 61 937.

2.2.1 – Porte coupe-feu 1 H en 0.90 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF 1 heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 0.90 m

2.2.2 – Porte coupe-feu 1 H en 0.80 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF 1 heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 0.80 m

2.2.3 – Porte coupe-feu 1 H en 1.00 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF 1 heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.00 m

2.2.4 – Porte coupe-feu 1 H en 1.40 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF 1 heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.40 m

2.2.5 – Porte coupe-feu 1 H en 1.60 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF 1 heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.60 m

2.2.6 – Porte coupe-feu ½ H en 0.90 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 0.90 m

2.2.7 – Porte coupe-feu ½ H en 0.80 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 0.80 m

2.2.8 – Porte coupe-feu ½ H en 1.00 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.00 m

2.2.9 – Porte coupe-feu ½ H en 1.40 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.40 m

2.2.10 – Porte coupe-feu ½ H en 1.60 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.60 m

2.3. Portes coupe-feu double action

Les portes sont isoplanes à âme pleine conforme à la norme NFP 23502 assurant un degré coupe-feu et pare flamme ½ h.

Le degré coupe-feu ou pare flamme exigé est indiqué dans la description de l'article.

Les portes sont ferrées avec 4 paumelles spéciales.

Les portes à 2 vantaux de passage inférieur ou égal à 1.40 m sont tiercées de façon à assurer un vantail de 0.90 m de passage.

Toutes les portes reliées au SSI sont en outre, coupe-feu D.A.S. conformément la norme NFS 61 937.

2.3.1. – Porte coupe-feu ½ H en 1.40 m.

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.40 m

2.3.2. – Porte coupe-feu ½ H en 1.60 m.

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.60 m

2.3.3. – Porte coupe-feu ½ H en 1.80 m.

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives Droites
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.80 m

2.4. Portes métalliques

Les portes coupe-feu sont issues d'un fabricant dont les ouvrages font l'objet d'un procès-verbal du CSTB. Les portes répondent cependant aux caractéristiques minimales suivantes

- Huisserie acier
- Ferrage par 4 paumelles
- Jet d'eau en pied et renvoi d'eau en linteau si porte extérieure
- Fabrication en acier galvanisé si porte extérieure, et en acier avec apprêt antirouille si porte intérieure

2.4.1. – Porte coupe-feu ½ H en 0.90 m

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Degré CF ½ heure
- Rives A recouvrement
- Parement Isogil prépeint
- Passage 1.90 m

2.5. Serrures

Serrure à mortaiser pour porte bois de série renforcée constituée de :

- Coffre acier embouti de 15/10
- Épaisseur coffre 14 mm
- Pêne ½ tour bronze réversible
- Pêne dormant acier 40/8 mm
- Fouillot bronze carre de 7 mm
- Axe 50 mm
- Têtière de 20 mm bout arrondi en acier
- Passage de cylindre selon prescription

2.5.1. – Multibat fouillot à cylindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure à fouillot à cylindre

2.5.2. – Multibat rouleau à cylindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure à rouleau à cylindre réf. 29001

2.5.3. – Multibat pêne a mentonnet cylindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure pêne à mentonnet à cylindre réf. 28001

2.5.4. – Multibat pêne dormant à cylindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure pêne dormant à cylindre réf. 23001

2.5.5. – Multibat ½ tour à cylindre

Unité : U **Prix : 0,00**

Serrure ½ tour à cylindre réf. 22001

2.5.6. – Multibat pêne dormant ½ tour

Unité : U **Prix : 0,00**

Serrure pêne dormant ½ tour

2.5.7. – Multibat bec de cane

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure bec de cane à mortaiser

2.5.8. – Multibat bec de cane condamnation

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Serrure à bec de cane à décondamnation
- Serrure à mortaiser monopoint pour cylindre de marque BRICARD ou similaire.

2.5.9. – Serrure bricart 343 pour cylindre européen

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure à coffre en acier modèle 343 apte à équiper les portes coupe-feu
 Profil pour cylindre européen
 Axe 45 mm
 Fouillot au carré de 7 mm
 Têtière en acier
 Gâche de 2 mm zinguée bichromatée

2.5.10. – Serrure à mentonnet bricart 343 cylindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure à mentonnet à coffre en acier modèle 343 apte à équiper les portes coupe-feu
Profil pour cylindre européen
Axe 45 mm
Fouillot au carré de 7 mm
Têtière en acier
Gâche de 2 mm zinguée bichromatée

2.5.11. – Serrure à mortaiser 3 points A2P*

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Les serrures de sûreté sont du type à mortaiser multipoints, aptes à équiper une porte coupe-feu, compatibles avec un ferme porte et permettant la pose d'un ensemble standard

- La serrure sera labellisée AP2*

Elle comprend :

Un cylindre sur organigramme existant (voir article concerné)
Un coffre et gâche acier
Un jeu de tringles
Des gâches hautes et basses à rouleau
3 clefs

2.5.12. – Serrure bricard 348 pour cylindre rond

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure à coffre en acier apte à équiper une porte coupe-feu
Profil pour cylindre rond
Axe 45 mm
Fouillot au carré de 7 mm
Têtière en acier
Gâche de 2 mm zinguée bichromatée

2.5.13. – Serrure bricard pour supersûreté

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure à bec de cane et à condamnation type monopoint BRICARD SUPERSURETE

2.5.14. – Serrure bricard robust pêne ½ tour

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure de type ROBUST modèle pêne dormant demi-tour
Largeur : 60 mm
Axe : 40 mm
Entraxe : 70 mm
Têtière : 230/20 à bouts arrondis
Clef : 2 clefs par serrure

2.5.15. – Serrure bricard robust bec de cane

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure de type ROBUST modèle bec de cane
Largeur : 60 mm
Axe : 40 mm
Entraxe : 70 mm
Têtière : 230/20 à bout arrondis

2.5.16. – Serrure bricard robust à décondamnation

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure de type ROBUST modèle bec de cane à condamnation
Largeur : 60 mm

Axe : 40 mm
 Entraxe : 70 mm
 Têtière : 230/20 à bout arrondis

2.5.17. – Serrure bricard robust pêne dorm cl

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Serrure de type ROBUST modèle pêne dormant 1 clef
 Largeur : 60 mm
 Axe 40 mm
 Entraxe : 70 mm
 Têtière : 230/20 à bouts arrondis

2.6. Targette

Targette pour porte battante

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Targette pour porte battante, en acier inoxydable, avec voyant d'occupation et système de décondamnation extérieur

2.7. Cylindres

2.7.1. – Cylindre jpm 303 2 entrées

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cylindre de sûreté 5 pistons à clés à profils intégrés
 Fourniture de 3 clés numérotées par cylindre
 Une possibilité d'organigramme des serrures sera toujours implicitement prévue dans l'offre de l'entreprise
 En cas d'organigramme existant, il sera prévu son extension
 Modèle du cylindre
 Cylindre cylindrique symétrique à 2 entrées

2.7.2. – Cylindre jpm 303 à bouton

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cylindre de sûreté 5 pistons à clés à profils intégrés
 Fourniture de 3 clés numérotées par cylindre
 Une possibilité d'organigramme des serrures est toujours implicitement prévue dans l'offre de l'entreprise.
 En cas d'organigramme existant, il est prévu son extension.
 - Modèle du cylindre :
 - cylindre à bouton, adapté à la porte.

2.7.3. - ½ Cylindre jpm 303

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cylindre de sûreté 5 pistons à clés à profils intégrés
 Fourniture de 3 clés numérotées par cylindre
 Une possibilité d'organigramme des serrures est toujours implicitement prévue dans l'offre de l'entreprise
 En cas d'organigramme existant, il est prévu son extension

Modèle du cylindre :

- ½ cylindre JPM 303 ou similaire

2.7.4. Cylindre européen BRICART ALPHA

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cylindre de sûreté 5 pistons à clés à profils intégrés

Fourniture de 3 clés numérotées par cylindre

Une possibilité d'organigramme des serrures est toujours implicitement prévue dans l'offre de l'entreprise

En cas d'organigramme existant, il est prévu son extension

Modèle du cylindre :

- Cylindre européen symétrique à 2 entrées type BRICARD ALPHA ou similaire

2.7.5. Cylindre européen BRICART ASTRAL

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cylindre de sûreté 10 pistons à clés à profils intégrés

Fourniture de 3 clés numérotées par cylindre

Une possibilité d'organigramme des serrures est toujours implicitement prévue dans l'offre de l'entreprise

En cas d'organigramme existant, il est prévu son extension

Modèle du cylindre :

- Cylindre européen symétrique à 2 entrées type BRICARD modèle « ASTRAL » ou similaire

2.8. Poignées

Poignée de nylon de très haute qualité, teinté dans la masse et renforcé d'un noyau acier anti-corrosif.

Ressort de rappel en rosace.

Coloris au choix dans le nuancier.

2.8.1. Bouton de tirage

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Bouton de tirage de diamètre 52 mm aux 2 faces de la porte

2.8.2. Poignée normbau série 94 F ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèles à béquilles de diamètre 200mm, de 135 mm de longueur, de 69 mm de saillie et recourbée en extrémité

Montage invisible des béquilles par système de clipsage

Fixation invisible des rosaces par vis à bois

Carré de 7 mm

Rosaces rondes de diamètre 52 mm pour entrée de clef en fonction du type de serrure demandé par ailleurs

2.8.3. Poignée Normbau KDG 80 F bec de can ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle à bouton tournant : KDG 80 F rosace pour entrée de clef suivant type de serrure demandé par ailleurs

2.8.4. Normbau STG 85 ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle STG 85 noyau acier entraxe 200 ou similaire

2.8.5. Normbau STG 89 ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle STG 89 noyau acier entraxe 300

2.8.6. Normbau STG 87 N ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle STG 87 N noyau acier entraxe 300

2.8.7. Normbau STG 92 ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle STG 92 noyau acier entraxe 300

2.8.8. Normbau STG 78.2 ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle STG 78.2 noyau acier entraxe 350

2.8.9. Normbau STG 91 ou similaire

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle : ½ circulaire entraxe : 400 diamètre de la poignée : 40 mm

2.8.10. Poignée Normbau STG 83

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle pour porte battante, constitué de :

- poignée en nylon de très haute qualité teinté dans la masse, et renforcé d'un noyau acier anti-corrosif
- poignée de 34 mm à entraxe de 300 mm

Modèle STG 83 Normbau ou similaire

Coloris au choix dans la gamme du fabricant

2.8.11. Normbau toute hauteur 1

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Ensemble de poignée de porte constitué de :

- d'une poignée de tirage tubulaire de 34 mm de diamètre modèle RRS 95.34A de 400 mm de hauteur
- lisses verticales de même diamètre se raccordant sur la poignée

2.8.12. Poignée BRICART métal aérolyt 558

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Poignée en métal chromé référence 558 « AEROLYT » ou similaire

Percement de clef en fonction des serrures demandées précédemment

2.8.13. Poignée BRICART modèle LIGNE 655

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Poignée de porte en inox brossé sur plaque avec ressort de rappel

Percement de clef en fonction de la serrure demandée précédemment

Fixation par vis à douille

Modèle BRICART ou similaire

2.8.14. Poignée BRICART aérodyn 548

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Type suivant

- Poignée en métal chromé référence 548 « Aerodyn »
- Percement de clef en fonction des serrures demandées précédemment

Ensemble monobloc en alu anodisé, ton au choix, comprenant :

- plaque standard double : 220 x 42 x 7 mm

- béquille diamètre : 19 mm
- longueur de béquille : 125 mm
- Fixation par 2 vis M4 à l'entraxe de 195 mm

2.8.15. Poignée BEZAULT golf

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle GOLF 90 ou similaire avec entrée de clef selon prescriptions précédentes

2.8.16. Plaque de poussée

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Plaque de poussée en inox satiné
Rayon = 150mm
Pose collée

2.9. Ferme porte

2.9.1. Ferme porte hydraulique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Ferme porte, montage en applique d'un côté ou l'autre de la porte selon nécessité
Il sera du type ferme porte en alliage d'aluminium type NEWMAN TONK NT 222 (NORMBAU) avec bras d'arrêt à cliquet
Pour les portes à 2 vantaux, il est prévu un ferme porte par vantail, et un sélecteur de fermeture

2.9.2. Ferme porte crémaillère

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Ferme porte, montage en applique d'un côté ou l'autre de la porte selon nécessité
Pour les portes à 2 vantaux, il est prévu un ferme porte par vantail, et un sélecteur de fermeture
Le ferme porte est du type :

- Ferme porte à crémaillère avec puissance de fermeture réglable en continu de force 2 à 5 temporisations réglable à la fermeture par vis de réglage bras et caches livrables dans les tons argent, brun foncé, blanc ou inox mat plaques de montage pour porte coupe-feu avec écartement des trous de fixation selon implantation du ferme porte

2.9.3. Ferme porte crémaillère à glissière

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Ferme porte, montage en applique d'un côté ou l'autre de la porte selon nécessité
Pour les portes à 2 vantaux, il est prévu un ferme porte par vantail, et un sélecteur de fermeture
Le ferme porte est du type :

- à crémaillère avec bras à glissière anti vandalisme assurant les possibilités de réglage suivant :
 - retard à la fermeture
 - puissance de fermeture de 2 à 5
 - temporisation à la fermeture
 - à coup
 - vitesse de fermeture

Bras et caches en alu laqué livrables dans les tons brun, argent, blanc ou inox
Plaques de montage pour porte coupe-feu avec écartement des trous de fixation

2.10. Equipements divers

2.10.1. Crémone levier

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Les crémones sont de type à levier en acier laqué, posées en applique sur le vantail de porte
Il est prévu les coulisseaux intermédiaires pour guidage de tringle et les gâches basses anti-poussière, compris percement au sol

2.10.2. Anti panique 1 point avec poignée

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Barre anti-panique à châssis acier zingué bichromaté et mécanisme laiton

- cache tige haut et bas
- décor noir pour capot et barre

Fermeture anti panique comportant :

- 1 point latéral
- 1 poignée rotative pour cylindre euro profil

2.10.3. AP 89 jpm 2 points

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Cache tige haut et bas

Décor noir pour capot et barre

Fermeture anti panique comportant :

- 2 points haut et bas
- 1 poignée rotative pour cylindre euro profil

2.10.4. AP 89 jpm 1 point sans serrure

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Barre anti panique à châssis acier zingué bichromaté et mécanisme laiton

- Cache tige haut et bas
- Décor noir pour capot et barre

Fermeture anti panique comportant :

- 1 point latéral
- 1 poignée rotative seule

2.10.5. Oculus 50/30 dravel

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

L'oculus est constitué d'un vitrage spécial assurant la continuité du degré coupe-feu de la porte

Le procès-verbal d'essais de la porte intégrera l'oculus

Les portes à 2 vantaux égaux comporteront un oculus dans chaque vantail

Dimensions de l'oculus de 50 x 30 cm

2.10.6. Oculus rond 40

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

L'oculus est constitué d'un vitrage spécial assurant la continuité du degré coupe-feu de la porte

Le procès-verbal d'essais de la porte intégrera l'oculus

Les portes à 2 vantaux égaux comporteront un oculus dans chaque vantail

Dimensions de l'oculus : rond de diamètre 40 cm

2.10.7. Butoir douille scellement sol

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Butoir à douille et à scellement constitué d'un axe en laiton et d'une couronne en caoutchouc

2.10.8. Détalonnage des portes 10 mm

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Les portes sont détalonnées de façon à respecter un passage d'air

Le jeu demandé n'est pas établi par recoupement de la porte, mais par allongement nécessaire du pied d'hubriserie

Le détalonnage sera de 10 mm

2.10.9. Protection de portes

- **Unité : M²** **Prix : 0,00**

Les protections de porte sont des plaques en résines acrovyniliques modifiées choc de type « STEEL », « SPM » ou similaire de 2 mm d'épaisseur.

Réaction au feu : M1

Elles sont collées sur les supports avec la colle adaptée à l'usage et recommandée par le fabricant des protections.

Coloris et découpe décorative au choix.

2.10.10. Mise en jeu et réglage de porte existante

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

La prestation comprendra toutes les actions nécessaires au bon fonctionnement d'une porte :

- détalonnage
- vérification, réglages et graissage des paumelles
- vérification, réglages et graissage des cylindre et serrure
- ajustement du battant par rapport au cadre

2.10.11. Barre de rappel PMR

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Poignée de tirage porte PMR en aluminium anodisé.

- dimensions : 225 x 19 mm
- dimensions du vide entre la poignée et la porte : 54 mm
- fixation : cachée (visserie)

2.11. Joints d'hubriserie

Joint lèvres emboîte sur support acier galvanisé inséré dans une rainure d'hubriserie bois.

2.11.1. Joint lèvres standard hubriserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle caoutchouc vulcanisé standard LNS DUAL ou similaire pour hubriserie bois

2.11.2. Joint lèvres m1 hubriserie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle caoutchouc vulcanisé M1 LNS DUAL ou similaire

Joint lèvres emboîte dans rainure d'huissierie métallique

2.11.3. Joint lèvres huissierie métal

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle caoutchouc vulcanisé standard pour huissierie métallique

Joint tubulaire en caoutchouc vulcanisé emboîte dans un profilé galvanisé, lui-même inséré dans une rainure de l'huissierie bois.

2.11.4. Joint tubulaire standard huissierie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle en caoutchouc standard « T » de chez DUAL ou similaire

2.11.5. Joint tubulaire m1 huissierie bois

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Modèle en caoutchouc m1 « T » de chez DUAL ou similaire

2.11.6. Joint tube huissierie métal

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Joint d'étanchéité tubulaire en caoutchouc vulcanisé emboîté dans la rainure de l'huissierie

2.12. Petite menuiserie

2.12.1. Habillage 30/6 à bord arrondi

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Les habillages sont cloués et collés si nécessaire

Les assemblages se font par coupe d'onglet

Champlat sapin 30/6

2.12.2. Baguette d'angle

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Les baguettes d'angle sont clouées et collées si nécessaire

Les assemblages se font par coupe d'onglet

Les baguettes sont en sapin

2.12.3. Habillage 30/6 à bords francs

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Les habillages sont cloués et collés si nécessaire

Les assemblages se font par coupe d'onglet

Champlat sapin 30/6 à bords francs

2.12.4. Cimaise 5 cm

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Cimaise sapin de 5x1

2.12.5. Habillage multiplis

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Habillage en multiplis de 8 mm d'épaisseur

2.12.6. Dilatation

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Baguette en multiplis de 8 mm d'épaisseur

Largeur selon nécessité

Fixations mécaniques sur les 2 côtés du joint

2.12.7. Coffre pour tuyau

- **Unité : M²** **Prix : 0,00**

Coffre réalisé en contreplaqué 5 plis de 10 mm d'épaisseur

- Sous face démontable assemblée par vis à cuvettes

2.12.8. Coffre pour tuyau avec isolation

- **Unité : M²** **Prix : 0,00**

Coffre réalisé en contreplaqué 5 plis de 10 mm d'épaisseur

- Sous face démontable assemblée par vis à cuvettes

- Isolation du coffre par laine de verre de 8 cm d'épaisseur collée sur toutes parois y compris sur celles réalisées par d'autres corps d'état

2.12.9. Aménagement placard 5 tablettes – H = 2,50 m – L = 1,60 m – P = 0,45 m

- **Unité : ENS** **Prix : 0,00**

Les aménagements intérieurs sont réalisés à partir de panneaux de bois reconstitué mélaminé de 19 mm d'épaisseur dont les chants seront plaqués

- Les tablettes reposent sur crémaillères métalliques encastrées dans les jouées de placard
- Les tablettes sont raidies en façade avec un profil bois massif
- Les jouées et les séparatifs verticaux sont renforcés pour éviter tout flambage

Le placard est équipé de :

- de 5 tablettes réparties sur la hauteur

Placard coulissant KZ chantier

Les façades de placard sont de type coulissant comprenant le guidage en partie haute et le roulement en partie basse par roulettes montées sur galets à billes

Les profils verticaux, bandeaux et rails aux formes coordonnées sont en tôle d'acier galvanisé laqué

Les cornières de finitions sont en PVC rigide

Le rail est spécialement conçu pour assurer un anti déraillement efficace

Coloris des panneaux et profils au choix dans le nuancier du fabricant

Portes composées de panneaux mélaminés double face de 12 mm d'épaisseur dans une gamme unie

2.12.10. Module de rayonnage – H = 2,10 m – L = 1,60 m – P = 0,45 m

- **Unité : ENS Prix : 0,00**

Le module est réalisé à partir de panneaux de bois reconstitué mélaminé de 19 mm d'épaisseur dont les chants sont plaqués en bande PVC d'épaisseur 2 mm.

L'ensemble est constitué :

- De 2 jouées et d'un séparatif vertical, le tout perforé pour la mise en place de tablettes,
- D'un fond qui peut éventuellement être d'épaisseur inférieur à 19 mm,
- De 5 tablettes intermédiaires posées sur taquets métalliques,
- D'une tablette haute,
- D'une tablette basse,
- De 4 pieds réglables.

2.12.11. Module de rayonnage – H = 2,10 m – L = 0,80 m – P = 0,45 m

- **Unité : ENS Prix : 0,00**

Le module est réalisé à partir de panneaux de bois reconstitué mélaminé de 19 mm d'épaisseur dont les chants sont plaqués en bande PVC d'épaisseur 2 mm.

L'ensemble est constitué :

- De 2 jouées, le tout perforé pour la mise en place de tablettes,
- D'un fond qui peut éventuellement être d'épaisseur inférieur à 19 mm,
- De 5 tablettes intermédiaires posées sur taquets métalliques,
- D'une tablette haute,
- D'une tablette basse,
- De 4 pieds réglables.

2.12.12. Tablette en mélaminé blanc

- **Unité : M² Prix : 0,00**

La tablette est réalisée à partir de panneaux de bois reconstitué mélaminé de 19 mm d'épaisseur dont les chants sont plaqués en bande PVC d'épaisseur 2 mm.

2.12.13. Lisse horizontale murale – H t.= 250 mm

- **Unité : ML Prix : 0,00**

Lisse murale réalisée en médium d'épaisseur 19 mm avec angles saillants chanfreinés. Fixation visée et collée. Les vis sont à cuvettes, destinées à rester apparente.

2.12.14. Plinthe médium – H t.= 100 mm

- **Unité : ML Prix : 0,00**

Plinthe murale réalisée en médium d'épaisseur 12 mm avec angle haut saillant chanfreiné. Fixation collée.

2.12.15. Plinthe médium vernis – H t.= 100 mm

- **Unité : ML Prix : 0,00**

Plinthe murale réalisée en médium d'épaisseur 12 mm avec angle haut saillant chanfreiné. Fixation collée.
Vernis de protection incolore.

2.12.16. Tête de cloison en bois dur pour cloison de 98mm

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Fourniture et pose d'habillage en bois dur à peindre pour tête de cloison et/ou voussure avec feuillure de recouvrement.

2.12.17 Habillage pour tablette en compact de 8mm

- **Unité : ML** **Prix : 0,00**

Fourniture et pose collée d'un habillage en compact de 8mm d'épaisseur par 100mm de large.

2.12.18 Habillage mural en compact de 8mm

- **Unité : M²** **Prix : 0,00**

Fourniture et pose collée d'un habillage en compact de 8mm d'épaisseur.

2.13 Trappe de gaine coupe-feu 1/2 heure

Les trappes sont constituées :

- d'un cadre dormant en bois dur
- d'une façade en panneau multiplis d'épaisseur selon coupe-feu demandé, emboîtée et bloquée par carré batteuse

2.13.1. Trappe de gaine coupe-feu 1/2h 300x300mm

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- **Épaisseur cloison** **100mm**
- **Dimensions** **300x300mm**

2.13.2. Trappe de gaine coupe-feu 1/2h 300x300mm

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- **Épaisseur cloison** **72mm**
- **Dimensions** **300x300mm**

2.13.3. Trappe de gaine coupe-feu 1/2h 600x600mm

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- **Épaisseur cloison** **100mm**
- **Dimensions** **600x600mm**

2.13.4. Trappe de gaine coupe-feu 1/2h 600x600mm

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- **Épaisseur cloison** **72mm**
- **Dimensions** **600x600mm**

2.14. Bureau d'accueil type (voir plans n°1, n°2 et n°3)

2.14.1. Mobilier de bureau poste d'accueil type A (voir plans n°1 et n°2)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un bureau poste d'accueil entre deux cloisons de type placostil comprenant :

- Un plan de travail avec retour en médium d'épaisseur plus ou moins 30 mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les deux chants arrondis en demi-rond. Compris trou passe câbles et carters PVC.
- Une jupe frontale, formant support, constituée d'un panneau en médium de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.
- Un panneau de protection vertical constitué d'un panneau en médium de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

- Un caisson réalisé en panneau stratifié de 19 mm comprenant une niche haute pour Unité Centrale informatique, 1 tiroir à crayon et un tiroir équipé pour dossiers suspendus.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.14.2. Mobilier de bureau poste d'accueil type B (voir plan n°3)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un bureau poste d'accueil entre deux cloisons démontables comprenant :

- Un plan de travail droit en médium d'épaisseur plus ou moins 30 mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les deux chants arrondis en demi-rond. Compris trou passe câbles et carters PVC.
- Une jupe frontale et 2 jouées en retour perpendiculaire, formant support, constituée de panneaux en médium de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.
- Un panneau de protection vertical constitué d'un panneau en médium de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

- Un caisson réalisé en panneau stratifié de 19 mm comprenant une niche haute pour Unité Centrale informatique, 1 tiroir à crayon et un tiroir équipé pour dossiers suspendus.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.14.3. Ensemble cloison/porte en menuiserie bois (voir plans n°1 et n°2)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un ensemble cloison/porte en menuiserie bois comprenant :

- Un bâti fixe périphérique, y compris lisses horizontales intermédiaires en bois dur massif tel que décrit à l'article

La partie fixe comportera 2 parties vitrées, une haute et une basse, en verre de type « Stadip » et une partie intermédiaire, entre 2 lisses horizontales, composée d'un panneau sandwich revêtu d'un stratifié 2 faces.

- Une porte constituée d'un bâti ouvrant en bois dur massif avec une allège pleine en panneau sandwich revêtu d'un stratifié 2 faces et d'une partie haute en vitrage de type « Stadip », sans tenue au feu particulière.

Compris 4 paumelles de 110 mm à bouts ronds.

Béquilles inox type « Paraphe » de chez Bezault ou similaire sur rosettes traversantes.
Serrure à mortaiser pour porte bois de série renforcée constituée de :

- Coffre acier embouti de 15/10
- Epaisseur coffre 14 mm
- Pêne ½ tour bronze réversible
- Pêne dormant acier 40/8 mm
- Fouillot bronze carre de 7 mm
- Axe 50 mm
- Têtière de 20 m bout arrondi en acier
- Passage de cylindre selon prescription

- Joint à lèvres standard pour huisserie bois.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.14.4. Châssis vitré fixe (voir plans n°1 et n°2)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un châssis vitré fixe en menuiserie bois de 50x100cm de hauteur comprenant :

- Un bâti fixe périphérique en bois dur massif à recouvrement pour cloison de type placostil d'épaisseur 72mm.
- vitrage de type « Stadip ».

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.15. Meuble bas kitchenette (voir plans n°4 et 5)

2.15.1. Meuble bas kitchenette bas module A (voir plan N°4)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un meuble bas constitué de :

- Un caisson réalisé en panneau stratifié de 19 mm équipé de 2 portes ouverture à la française y compris tablette intermédiaire en panneau mélaminé blanc de 19 mm
Les portes seront équipées de boutons de tirage en inox brossé.
- Un plan de travail en médium d'épaisseur 38 mm revêtus d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les chants arrondis en demi-rond.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.
Elle doit également la réservation pour le bac évier qui sera à la charge du lot plomberie.

2.15.2. Meuble bas kitchenette bas module A (voir plan N°5)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un meuble bas constitué de :

- Un caisson réalisé en panneau stratifié de 19 mm équipé de 2 portes ouverture à la française y compris tablette intermédiaire en panneau mélaminé blanc de 19 mm
Les portes seront équipées de boutons de tirage en inox brossé.
- Un plan de travail en médium d'épaisseur 38 mm revêtus d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les chants arrondis en demi-rond.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.
Elle doit également la réservation pour le bac évier qui sera à la charge du lot plomberie.

2.16. Jardinières (voir plans n°6)

2.16.1. Jardinière A, 2 pans coupés à 45°

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'une jardinière constituée de panneaux en médium de 19mm revêtus d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Le fond de jardinière sera constitué d'un panneau en médium décalé du sol de 10cm.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble.

Les jardinières sont destinées à recevoir des plantes « stabilisées ».

2.16.2. Jardinière B, 1 pan coupé à 45°

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'une jardinière constituée de panneaux en médium de 19mm revêtus d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Le fond de jardinière sera constitué d'un panneau en médium décalé du sol de 10cm.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble.

Les jardinières sont destinées à recevoir des plantes « stabilisées ».

2.16.3. Jardinière C, cubique

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'une jardinière constituée de panneaux en médium de 19mm revêtus d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Le fond de jardinière sera constitué d'un panneau en médium décalé du sol de 10cm.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble.

Les jardinières sont destinées à recevoir des plantes « stabilisées ».

2.17. Tablette haute (voir plan n°7)

2.17.1. Mobilier tablette haute

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un plan tablette haut comprenant :

- Un plan de travail en médium d'épaisseur 38 mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les deux chants arrondis en demi-rond.
- Un dossier haut, formant support, constitué d'un panneau en médium de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.
- Un pied métallique réglable finition alu. Brossé de diamètre 80mm

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.18. Meuble vasques sanitaires (voir plans n°8 et n°9)

2.18.1. Meuble vasques sanitaires modèle A (voir plan n°8)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un meuble vasques comprenant :

- Un plan de travail en médium hydrofuge d'épaisseur 19 mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les deux chants arrondis en demi-rond.
- Des voiles de fond, dossier et jouées formant jambages supports, constitués de panneaux en médium hydrofuge de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

- Percement pour 2 vasques.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.18.2. Meuble vasque sanitaires modèle B (voir plan n°9)

- **Unité : U** **Prix : 0,00**

Réalisation d'un meuble vasques comprenant :

- Un plan de travail en médium hydrofuge d'épaisseur 19 mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix avec les deux chants arrondis en demi-rond.
- Des voiles de fond, dossier et jouées formant jambages supports, constitués de panneaux en médium hydrofuge de 19mm revêtu d'un stratifié 2 faces, coloris au choix. Compris habillage des chants.

Il conviendra de prévoir des vérins de réglages pour reprendre les défauts de planéité du sol.

- Percement pour vasque.

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble, ainsi que les systèmes de fixation et supportage pour une parfaite stabilité de l'ensemble.

2.19 Porte à galandage pour cloisons en plaques de plâtre.

Fourniture et pose d'un contre-châssis métallique de type « SCRIGNO BASE » ou similaire en tôle aluzinc, ayant un vide interne de 54/69 mm pour cloison interne en plaques de plâtre, bâti avec profils de 48 mm et une épaisseur globale finie de 98 mm, prêt à recevoir à l'intérieur une porte (modèle simple) ou deux portes (modèle double) coulissante(s), escamotable(s).
De poids maximal unitaire de 120 kg.

Dimensions de passage : 93 ou 186cm x 204cm

Le contre-châssis original est accompagné par une garantie à vie contre la corrosion pour l'Aluzinc et une garantie de 20 ans sur le composant du châssis et du chariot.

Les finitions devront comprendre les habillages, couvre-joints à peindre y compris rosaces encastrées

L'entreprise doit toutes les prestations nécessaires à la parfaite finition de l'ensemble.

2.19.1 Porte à galandage simple à peindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 0,90 m
- Parement porte : À peindre

2.19.2 Porte à galandage simple stratifiée

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 0,90 m
- Parement porte : Décor stratifié

2.19.3 Porte à galandage simple en verre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 0,90 m
- Parement porte : Verre de type « Stadip »

2.19.4 Porte à galandage double à peindre

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 1,80 m
- Parement porte : À peindre

2.19.5 Porte à galandage double stratifiée

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 1,80 m
- Parement porte : Décor stratifié

2.19.6 Porte à galandage double en verre sablé translucide

- **Unité : U** **Prix : 0,00**
- Passage : 1,80 m
- Parement porte : Verre de type « Stadip » sablé translucide

2.20 Démolition et dépose

- **Unité : Heure** **Prix : 0,00**

- Ce poste comprend les déposes ou démolitions des ouvrages existants, l'enlèvement à la décharge, les raccords éventuels et le nettoyage,
- Types d'ouvrages à démolir ou à déposer :
 - ✓ Banques d'accueil
 - ✓ Estrade en bois,
 - ✓ Menuiserie, portes, caissons.
- Le prix est établi sur le coût horaire pour un ouvrier,
- Le temps d'intervention global est quantifié à l'élaboration du devis après concertation et validation du Responsable des travaux de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.